



71 boulevard Aristide Briand – 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 02 53 07 30 93 – 07 81 67 49 77 Courriel : villes-conseilsdesages@fvcs.fr Site : www.fvcs.fr

Bulletin d'adhésion

à la

Fédération Française des Villes et Conseils des Sages

Son Conseil Municipal en ayant délibéré*, la commune de
représentée par M/Mme..... son Maire, soussigné (e), déclare adhérer
à la Fédération Française des Villes et Conseil des Sages®, dont les statuts et le règlement
intérieur lui ont été communiqués.

Ces textes précisent notamment que cette adhésion :

- est reconductible, par tacite reconduction ;
- est assortie de l'engagement de verser la cotisation annuelle déterminée conformément à la grille annexée au règlement intérieur de ladite Fédération, en fonction de la population de la commune, à savoir :habitants.
- donne le droit d'utiliser les services de la Fédération et tous les attributs de la marque « Conseil des Sages® », notamment le logo et les devises.

Sont joints à ce bulletin d'adhésion :

- l'extrait de la délibération du Conseil municipal autorisant l'adhésion.
- les statuts et/ou la charte et/ou le règlement intérieur du Conseil des sages, s'il est déjà en place, sinon, le soussigné (e) prend l'engagement de faire parvenir ce ou ces documents dès leur validation.
- la fiche de liaison comportant toutes les informations permettant de contacter, d'une part, les responsables élus et administratifs de la commune, qui seront les correspondants de la Fédération et à ce titre, destinataires de toutes les informations et notifications utiles et d'autre part, s'ils ont été désignés, les représentants de la commune (élus et sages) auprès de la Fédération.

Date : Cachet et signature du Maire

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20201119-2442-20-DE
Date de télétransmission : 25/11/2020
Date de réception préfecture : 25/11/2020